



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 FEVRIER 2020

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019**
- **Travaux d'investissement : planning de réalisation et demandes de subventions**
- **Vote du Budget Primitif 2020 et décisions annexes**
- **Point sur les différents syndicats et commissions CCO**
- **Urbanisme : Examen des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables (le cas échéant)**
- **Questions diverses**

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Le compte administratif 2019, conforme au compte de gestion de la Trésorerie de Bourg d'Oisans se résume comme suit :

- **COMMUNE :**

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2017 (PM 10 000 € virés à la section d'investissement) + 74 535.71 €

Résultat de l'exercice 2019 + 83 444.15 €

Résultat cumulé au 31/12/2019 + 157 979.86 €

- **Section d'investissement :**

Résultat à la clôture de 2018 - 40 118.54 €

Résultat de l'exercice 2019 + 39 908.02€

Résultat cumulé au 31/12/2019 -210.52 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement + 44 333.77 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 0.00 €

Total avec restes à réaliser + 44 123.25€

BUDGET PRIMITIF 2020 :

Le Budget Primitif 2020 est voté comme suit :

Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2019 à la section d'investissement sur le budget 2020 pour 70 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre à 433 793.86 €

La section d'investissement s'équilibre à 446 378.77 €

DELIBERATIONS :

- **Délibération fiscale :** les taux d'imposition communaux (Taxes Foncières, Taxe d'Habitation, CVAE) restent inchangés par rapport à 2019
- **Attribution de subventions de fonctionnement** pour l'année 2020 à des associations locales. A noter que d'autres subventions seront attribuées en fonction des demandes à venir
- **Assainissement (SACO) :** décision de prise en charge par la Commune de la totalité de la part fixe (abonnement) de la redevance d'assainissement, ce qui représente 147.40 € par abonné pour une année complète (2020).
- **Voirie 2020 / Rues Jaime+Mouterres+Vionvione :** Demande de subvention auprès du Département de l'Isère
- **Voirie 2020 / Murs de soutènement (Rue Principale / La Route + Sur l'Auche et Rue des Jardins) :** Demande de subvention auprès du Département d'Isère

PROGRAMMATION DES TRAVAUX / SELON BUDGET PRIMITIF 2020

Sous réserve de l'obtention des financements correspondants, les travaux suivants inscrits au Budget Primitif sont programmés pour 2020 :

- Voirie/Aménagement de village:
 - Adressage (nomination et numérotation des rues) : finalisation de l'étude et réalisation des plaques correspondantes
 - Réalisation de travaux de voirie à l'intérieur du village
 - Modernisation et remise aux normes de l'Eclairage Public Tranche 2 (finalisation)
 - Cimetière : installation de cases columbarium supplémentaires
 - Salle Polyvalente : réaménagement des annexes (cour/auvent/bar extérieur et réserve)
 - Mairie : aménagement de la salle d'archives
- Alpages :
 - Réfection de la piste d'accès au chalet de St Sébastien
 - Réaménagement du réseau eau du Chalet du Querly
- Réseaux :
 - Travaux de protection et d'aménagement des captages

A noter qu'une provision a été faite pour :

- Acquisition (remplacement) du véhicule de service
- Aménagement et sécurisation de la piste de contournement du village

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- Examen des dossiers d'urbanisme